



MAIRIE DE

**GRAMBOIS**

## **COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE** **du conseil municipal du 12 juin 2020**

Le Maire ouvre la séance et demande d'ajouter des points à l'ordre du jour :

- Mistral habitat : garantie d'emprunt : reconduction à l'identique que la Convention précédente. Accordé à l'unanimité.
- Désignation des représentants pour les élections sénatoriales : 3 titulaires : Alain FERETTI, Brigitte MARGAILLAN, Anne-Sophie AVEZ, 3 suppléants : Dominique PALOMBO, Jean-Louis GIARETTO, François BONNET. Accordé à l'unanimité.
- Ouverture d'une ligne de Trésorerie. Accord de principe à la majorité. 1 abstention.

### **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019.**

Mme MARGAILLAN rappelle les principes budgétaires. Elle donne lecture des écritures inscrites au compte administratif 2019.

Dépenses de fonctionnement : 893 601.70 €

Recettes de fonctionnement : 991 257.64 €

Excédent : Résultat de l'exercice Fonctionnement : 97 655.94 €

N-1 résultat reporté : 346 548.44 €

Dépenses d'investissement : 1 939 328.01 €

Recettes d'investissement : 381 663.63 €

Déficit : Résultat de l'exercice Investissement : - 1 557 664.38 €

N-1 Report exercice précédent : 1 348 259.28 €

Résultat reporté Fonctionnement : 444 204.38 €

Résultat reporté Investissement : - 209 405.10 €

Accepté à la majorité. 12 pour, 2 abstentions.

Le compte de gestion présenté par la Trésorerie étant identique, Mme MARGAILLAN, rappelle les montants des chapitres.

Accepté à la majorité. 12 pour, 2 abstentions.

### **Affectation du résultat**

Mme MARGAILLAN rappelle le montant du résultat de l'exercice et du report N-1

Excédent de fonctionnement reporté : 444 204.38 €

Accepté à la majorité. 13 pour, 2 abstentions.

### **Vote des taxes pour 2020**

Le maire propose de reconduire les taxes de l'année antérieure.

Taxe habitation : 10.80 %

Taxes foncières : 12.10 %

Taxes foncières non bâti : 29.50 %

### **Budget primitif 2020**

Mme MARGAILLAN présente le BP 2020 et décline les prévisions par chapitre avec des prévisions en dépenses de fonctionnement pour un montant de 1 426 146.38 €.

Le budget étant voté en équilibre de montant des recettes de fonctionnement est identique aux dépenses.

Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 1 370 881.00 €

Total budget : 2 797 027.38 €

Accepté à la majorité. 13 pour, 2 abstentions.

## **Subventions attribuées aux associations**

<b>NOM</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ</b>	<b>MONTANT PROPOSÉ</b>	
Association des anciens combattants	100	100	Accepté à l'unanimité
Association des Parents d'élèves	2 000	500	
Bien Ensemble (Bibliothèque)	1 500	500	
Association Chat Bleu	400	400	
Comité des Fêtes	6 500	6 500	
Association de l'école	2 500	2 500	
Association Gymnastique Volontaire	2 200	2 000	
Festival Durance Luberon	1 800	1 200	
Association MAM O'Pitchous	1 500	500	
Prévention routière	200	150	
Rencontres et Loisirs Gramboisiens	400	400	
Restaurants du Cœur de Vaucluse	500	300	
SPA Vauclusienne		50	
Association des Sapeurs-Pompiers		50	
<b>TOTAL</b>		15 150	

### **Désignation des membres du CCAS**

Le maire rappelle que le CCAS communal n'a plus de budget propre. Les dépenses en matière d'aide sociale sont incluses dans le budget communal. 6 membres du conseil municipal et 6 membres extérieurs seront désignés.

### **Présentation des demandes d'aide sociale**

- Installation poêle à granulés demandé 200 €.
- Aide à la formation professionnelle 200 €
- Installation d'un monte escaliers 216 €
- Compensation pour frais de chauffage 895 € (à titre exceptionnel)
- Relogement de sinistrés

Accord à l'unanimité.

60 familles suivies durant le COVID

2 bons alimentaires ont été distribués pour des familles dans le besoin.

### **Désignation correspondant « Défense »**

Le Maire propose François Bonnet. Accepté à la majorité. 14 pour, 1 abstention.

### **Désignation des membres de la commission des Impôts**

Le maire indique vouloir reconduire les anciens de la liste et propose des membres conformément aux circulaires. Accepté à la majorité. 12 pour, 1 contre, 1 abstention.

### **Désignation de la commission communale de sécurité**

Titulaire : Alain FERETTI / Suppléant : Jean-Louis GIARETTO

### **Autorisation de poursuites**

Le maire explique le principe d'autoriser les poursuites en matière de recouvrement de dettes.

Accepté à la majorité. 13 pour, 2 contre.

### **Convention RGPD**

Le maire explique que dans le cadre de la RGPD, une mutualisation de commande avec CoteLub. Il propose de signer la convention pour valider cette commande. Accepté à l'unanimité.

### **Informations diverses**

- Le maire annonce qu'il va recevoir en mairie les riverains du chemin du Thor qui l'ont sollicité par courrier
- Le maire évoque que l'équipe municipale a engagé des travaux pour mieux organiser le stationnement des véhicules
- Parution d'un bulletin municipal en juillet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Olivier CARLE et Caroline DUBOIS ont refusé de signer le cahier de séance.